

sont les plus courtes.

Par ailleurs, je considère que le photomontage présenté dans l'étude d'impact ne reflète pas pleinement la réalité de l'impact visuel du projet. Je m'interroge notamment sur l'absence de photographies présentant le projet depuis la parcelle ZB 93 ou depuis ma bâtisse, habitation la plus proche de l'éolienne E2.

Un autre point doit également être pris en considération : la dépréciation potentielle du bien dont je suis propriétaire ainsi que les conséquences possibles sur l'attractivité des logements locatifs. Cet aspect semble, à mon sens, insuffisamment pris en compte par le porteur du projet.

Le choix du site retenu par le porteur de projet semble également avoir été effectué sans réelle prise en compte des différents avis exprimés par les élus de la commune. Au travers des différents articles parus à ce sujet, ceux-ci ont manifesté un avis défavorable et semblent avoir été placés devant une situation déjà engagée. Il est souhaitable que leur position puisse être pleinement entendue.

En conclusion, j'émet un avis **défavorable** à ce projet éolien dans son ensemble.